



---

## L'identité féminine : un vecteur de la violence conjugale ?

**AKIAPO Akiapo Marie-Joelle**, Psychologue clinicienne et psychopathologue, Docteur en psychologie

---

**Résumé :** Cette étude porte sur la perpétuation de la violence conjugale chez les femmes victimes à Yopougon. L'objectif visé est de montrer que le statut de femme conforte les victimes de violence conjugale dans leur position d'acceptation de la violence d'où la perpétuation de celle-ci. L'approche qualitative de cette étude nous conduit à une étude de cas de cinq femmes victimes de violence conjugale sélectionnées à partir de la technique d'échantillonnage par boule de neige et dont les résultats sont encadrés par ceux du groupe témoin constitué de cinq femmes non victimes. Les données sont recueillies auprès de ces sujets à partir de la passation de six planches (1 ; 5 ; 10 ; 6 GF ; 7 GF ; 9 GF) du Thematic Apperception Test (TAT). Le résultat révèle que le statut de femme constitue une arme défensive pour la victime afin de se protéger des exactions de son époux. Toutefois, ce même statut traduit la vulnérabilité de celle-ci constituant une porte d'entrée à la violence au sein du couple d'où sa perpétuation.

**Mots clés :** violence conjugale, femmes victimes, identité féminine, statut de femme.

**Abstract:** This study focuses on the perpetuation of domestic violence among female victims in Yopougon. The objective is to show that the status of woman reinforces the position of victims of domestic violence in their position of acceptance of violence, hence its perpetuation. The qualitative approach of this study leads us to a case study of five women victims of domestic violence selected using the snowball sampling technique and whose results are framed by those of the control group of five women who are not victims. Data are collected from these subjects by taking six plates (1, 5, 10, 6 GF, 7 GF, 9 GF) of the Thematic Apperception Test (TAT). The result reveals that the status of woman is a defensive weapon for the victim to protect herself from her husband's abuses. However, this same status reflects the vulnerability of the couple, which is a gateway to violence within the couple, hence its perpetuation.

**Keywords:** domestic violence, women victims, female identity, status of women.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.10979408>

---

### 1 Introduction

Le monde moderne subit des mutations diverses et des évolutions accélérées. Celles-ci affectent tous les compartiments de l'existence humaine : culturel, religieux, scolaire, social... La condition de la femme n'est pas en marge de ces transformations même si elle n'enregistre pas ces métamorphoses à la vitesse souhaitée. Dans

l'ensemble des communautés et tout au long de l'histoire, les femmes subissent de douloureux traitements de la part des hommes : agressions verbales, dévaluations sociales, viols, mutilations, morts, etc. Parmi les différentes catégories de violences infligées aux femmes, identifiées jusqu'ici, celle relevant du contexte conjugal est l'une des plus courantes. Des statistiques de l'OMS (2013) précisent qu'un tiers des femmes de la planète est victime de violence physique ou sexuelle infligée par un partenaire intime. Nul ne doute que la violence conjugale est un problème crucial qui mine toutes les sociétés sans distinctions de couches sociales. Gaudreault (2002) relève qu'elle est un fait social, analysée et dénoncée, depuis de nombreuses années. Au Québec, dès le début des années 1970, plusieurs revendications de groupes de femmes influencent l'évolution du regard social envers les dimensions individuelles et collectives de cette problématique. Si, celle-ci est l'objet de tant d'attentions de la part des décideurs, c'est parce qu'elle engendre des conséquences désastreuses qui impactent la société toute entière. Aussi, est-il nécessaire que la recherche scientifique s'y attache afin de tenter de la réduire, à défaut, de la maîtriser et, partant, de réduire ses nombreuses et graves répercussions sur l'individu et la société. Pour atteindre un tel objectif d'ensemble, cette recherche s'attache à analyser théoriquement le problème et élucider l'approche méthodologique employée pour le recueil des données afin de déboucher sur l'interprétation des résultats obtenus qu'elle soumet au crible de la discussion scientifique.

## 2 Problématique

La violence conjugale représente un phénomène d'ordre social qui s'opère chez l'individu et relève ainsi de l'idiosyncrasie et de la psychanalyse. Cela fait d'elle une problématique à la fois individuelle et anamnétique. Cette violence qui sévit dans le ménage notamment la stricte intimité conjugale constitue selon l'ONU (2020) l'une des violations des droits humains les plus répandues, persistantes et dévastatrices dans le monde. Elle demeure, également l'une des moins dénoncées en raison de l'impunité, la stigmatisation et du silence et sentiment de honte qui l'entourent. Cela en fait un fléau social « banalisé » qui expose nombre de femmes à souffrir en silence. La violence dans le couple constitue un fait de société plurifactoriel qu'il n'est pas facile à appréhender dans sa globalité et représente pour nombreux experts, une atteinte inadmissible aux droits de l'homme en ce qu'elle ruine la santé physique, sexuelle, reproductive et mentale de la victime.

Les différentes formes à travers lesquelles cette violence se manifeste constituent un continuum de victimisation polymorphe qui entraîne de multiples incidences sur la santé de la femme. Comme le fait remarquer Salmona (2010), mis à part les effets traumatologiques directs des violences physiques, les répercussions sur la santé mentale et physique des femmes victimes de violences dans le couple sont directement liées à l'installation de troubles psychotraumatiques sévères. L'OMS (2013) atteste de cette observation quand elle énonce que les femmes victimes de violence conjugale perdent entre une et quatre années de vie en bonne santé et leur prise en charge ambulatoire coûte deux fois et demie plus chère à la société que celles des autres femmes. Aussi, un cas de violence nécessite-t-il des dépenses énormes qui incombent à la société, notamment des coûts de justice, des interventions policières, des coûts sanitaires pour les victimes et les auteurs, une assistance financière (aide sociale) et des mesures de protection de l'enfance et de la jeunesse. La prévention dans son ensemble est moins coûteuse que l'intervention. Celle-ci épargne des coûts élevés à la collectivité, ainsi qu'à la société globale et des souffrances aux personnes touchées (Walby, 2004 ; Haller et Dawid, 2006).

Les homicides conjugaux atteignent bien évidemment la victime, en générant des pathologies à l'origine d'importants traumatismes, précise Zaouche-Gaudron (2014) et peuvent aussi toucher d'autres membres de la famille tels les enfants qui en sont témoins et qui les subissent. Salmona (2010) note que, quelle que soit la forme de violence exercée, les enfants vont grandir dans un climat de grande insécurité et de terreur et seront témoins ou victimes directes de cette violence. La majorité (près de 60 %) s'ils ne sont pas efficacement protégés et pris en charge, vont développer des conséquences psychotraumatiques sévères et durables sur leur santé physique et psychique, avec une grave souffrance mentale, des retentissements sur leur développement psychomoteur, scolarisation, socialisation et vie affective à long terme (Bourrassa, 2004 ; Lavergne, Lessard et Chamberland, 2006). Les difficultés les plus souvent rapportées sont, poursuit Fortin (2009), l'anxiété, la dépression, les troubles de conduite et l'état de stress post-traumatique. A cet effet, Schmeck et Schmid (2011) notent que jusqu'à 90 % des patients avec troubles de la personnalité de type borderline mentionnent des expériences de violence vécues pendant leur enfance. Une fois devenus adultes, les enfants exposés à la violence conjugale, précisent Rinfret-Raynor et Cantin (1994), sont plus à risque de vivre des relations intimes violentes et risquent également de développer un haut niveau de tolérance à la violence en considérant ces comportements comme des modes d'expression des conflits. Ils courent le risque d'être à nouveau victime de violences tout au long de leur vie et pourraient présenter des conduites agressives, à risque, délinquantes et des troubles psychiatriques à l'âge adulte. En raison de ces conséquences désastreuses, plusieurs organisations non gouvernementales travaillent activement sur le territoire ivoirien en étroite collaboration avec le Gouvernement pour réduire ce fléau. Des solutions sont

apportées afin d'opérer un changement de comportement et d'attitudes pour un plus grand respect des droits des femmes. Cependant, le constat reste amer. En Côte d'Ivoire, outre les femmes violentées qui souffrent en sourdine d'autres sont plongées, en raison de ces violences dans des pathologies dont certaines laissent des séquelles à vie. Si l'on y ajoute celles qui en meurent, nous pouvons affirmer que le tableau est sombre. Face à cette réalité, il importe de chercher les facteurs susceptibles de déterminer ce phénomène.

De nombreuses études scientifiques sont réalisées pour mettre l'accent sur les facteurs explicatifs afin d'approfondir la compréhension sur cette problématique d'ordre mondial. D'abord l'approche psychosociologique examine les facteurs liés à la culture. Elle regroupe respectivement les travaux de Rinfret-Raynor et al. (1996) rapportant que les normes et coutumes sociales favorisent la domination masculine au sein de la famille ainsi que le recours à la violence contre les conjointes. Ceux d'Arnault (2009) notent que le modèle sociohistorique favorise une compréhension diachronique de la violence conjugale comme fait culturel. Il est, pour cet auteur, possible d'inclure, ici, certains travaux féministes sur les implications de valeurs patriarcales en termes de comportement violent de genre. Les recherches de Kantor et Jasinski (1998) affirment quant à elles que les normes sociales et culturelles soutiendraient des inégalités de pouvoir au sein des structures familiales en favorisant un processus de socialisation apprenant aux hommes l'utilisation de la violence pour maintenir le contrôle.

Ensuite les facteurs cognitifs et économiques éclairent sur ce phénomène. Sur le plan intellectuel, Alexandre (2007) considère que le niveau d'instruction de la femme pourrait constituer un frein ou un épanouissement à sa vie de couple. Ce point de vue est partagé par Mc Closkey et al. (2005) qui affirment que l'éducation semble protéger les femmes contre la violence conjugale. Pour eux, les femmes qui ont fréquenté l'école secondaire, sont deux fois moins touchées par cette violence que leurs homologues analphabètes ou du niveau d'études primaires. La question de l'autonomie financière est toute aussi relativisée. Parish et al. (2004) font observer que dans certains pays, moins la femme contribue aux dépenses du ménage, plus elle est susceptible de subir les violences de son époux. A l'inverse, dans d'autres contrées, ces difficultés de la vie conjugale sont importantes dans les ménages où les revenus sont assurés par les femmes (Mc Closkey et al., 2005).

Enfin, Les variables d'ordre personnel influencent aussi significativement la violence conjugale. C'est ce qu'écrivent Holtzworth-Munroe et Stuart (1994) qui définissent une typologie des hommes violents regroupée en trois catégories : les conjoints violents de type familial qui n'exercent leur violence que sur leur compagne, les sociopathes véritables qui sont des individus sociaux qui n'éprouvent aucune culpabilité à faire souffrir leur partenaire et les dysphoriques borderline qui présentent un trouble psychiatrique. Une classification plus précise fait état d'hommes impulsifs qui s'énervent et deviennent violents à l'occasion d'un événement qu'ils ne contrôlent pas. D'autres psychorigides et autoritaires trouvent normal de dominer leur conjointe, tandis que les paranoïaques ou psychopathes éprouvent une méfiance quasi délirante à l'égard de leur femme. A ceux-là s'ajoutent la classe des pervers narcissiques ou hommes contrôlants qui ne frappent pas mais exercent sur leur partenaire une violence psychologique permanente. Ils savent "casser" l'autre pour mieux se rehausser et ont besoin, pour exister, de s'attaquer à l'estime de soi de leur partenaire et de s'accaparer leur bonne image. Ces individus sont difficilement réparables sachant séduire et convaincre. Un autre type de facteurs personnels pouvant influencer la violence est l'alcoolisme. Moore et al. (2008) considèrent ce dernier comme un déterminant majeur et démontrent que le risque d'agression envers un partenaire intime est multiplié par trois en cas d'abus ou de dépendance à l'alcool ou à une autre drogue. Dans la même perspective, Room et al. (2005) attestent de ce que l'alcool affecte directement les fonctions cognitives et physiques, favorisant une perte de maîtrise de soi et minant la capacité des individus de négocier la résolution sans violence des conflits pouvant secouer leur relation. En effet, la consommation d'alcool facilite les agressions et passages à l'acte, entraînant une diminution de l'autocritique ou une exagération du sentiment de pouvoir.

Si toutes ces études mettent en lumière le rôle prédominant des variables individuelles et des caractéristiques de la personnalité de l'agresseur dans les manifestations et le développement de la violence conjugale, elles occultent que celle-ci peut être d'origine endogène ou interne. Certains facteurs insidieux, car latents ou cachés ne seraient-ils pas susceptibles de contribuer à la manifestation et au développement de ce phénomène ? En effet, la violence conjugale est regardée comme étant perpétrée par les conjoints qui sont rendus la plupart du temps responsables de leur perpétuation. S'il s'agit là d'une vérité profonde, une autre vérité plus profonde encore qui met en évidence le problème de recherche est le fait que la victime peut être un vecteur de la violence conjugale, c'est-à-dire l'autrice de cette violence qu'elle contribue inconsciemment à perpétuer. Il nous semble que certaines variables liées à la personnalité de la victime entretiendraient l'agressivité de son époux. Par conséquent, il importe d'étudier les caractéristiques psychoaffectives inhérentes à sa personnalité ou à son vécu. Nous incriminons notamment l'identité féminine. L'étudier nous permettrait d'éclairer sur le comportement d'acceptation ou non de la violence c'est-à-dire la résignation ou la complaisance face à celle-ci en raison d'une faiblesse de la personnalité individuelle.

Pour Laplanche et Pontalis (1967, p. 187), « le terme identité désigne l'ensemble des processus psychiques fondamentaux par lequel l'individu accède à une représentation de sa continuité d'exister (dans le temps et dans l'espace) ». La construction de l'identité s'étaye sur une image du corps relativement solide et sur l'efficacité du

processus d'individuation et de différenciation par rapport à l'autre et à l'environnement. Pour appréhender ce concept d'identité nous prenons appui sur l'identification (secondaire), qui selon ces auteurs est pris au sens du processus psychologique par lequel un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci. Ainsi, la personnalité se constitue et se différencie par une série d'identifications. La constitution des repères identificatoires suppose, une fois atteint, l'accès à l'identité et la reconnaissance de la différence des sexes. Cette dernière fait appel à la vulnérabilité de la femme et l'agressivité de l'homme.

Les sciences sociales, rapportent Castel (1991) et Paugam (1991), participent à une production de l'obligation morale et à la distribution inégale de la vulnérabilité, notamment, en redéfinissant celle-ci comme une zone de susceptibilités aux causes multiples. Selon les mêmes logiques contemporaines, notent Boehringer et Ferrarese (2015), puisque les femmes sont considérées comme plus vulnérables, les populations désignées comme vulnérables tendent à être féminisées. C'est inscrit dans cette optique que Horkheimer et Adorno (1974) décrivent la vulnérabilité dans son organisation genrée. Pour eux, la femme est plus petite et plus faible, il y a entre elle et l'homme une différence qu'elle ne peut surmonter, une différence imposée par la nature, la chose la plus humiliante et la plus dégradante que l'on pût imaginer dans une société virile. Pour ceux qui considèrent que la domination de la nature est le véritable objectif, poursuivent ces auteurs, l'infériorité biologique reste une marque indélébile, la faiblesse imprimée par la nature, la cicatrice qui invite à la violence.

Dès lors, il ressort que la vulnérabilité de la femme l'expose à la violence. Ainsi, le corps féminin prête à une vulnérabilité assimilable aux deux revers d'une même médaille. Boehringer et Ferrarese (op. cit.) précisent, à cet effet, que la vulnérabilité corporelle s'entend aujourd'hui rarement seule, elle a pour miroir la représentation d'une psyché destructible ou mutilable. Porter atteinte à l'une est, menacer l'autre, tandis que les ordonnancements moraux sont des constructions fragiles qui visent à protéger les deux en un, le physique des blessures corporelles, et la personne des blessures intimes ou symboliques. Toujours dans la conception de Boehringer et Ferrarese (2015), l'idée de vulnérabilité donne à voir comment la précarité au travail, la fragilité du statut en termes de droits, l'exposition aux violences du partenaire ou d'un éphémère protecteur se renforcent les unes les autres. Comment l'impuissance face à un employeur et la dépendance vis-à-vis d'un conjoint se permettent mutuellement. Il ne s'agit pas ici d'une logique inexorable de facteurs sociaux, de handicaps chiffrés par les experts. Il s'agit, concrètement, de dilemmes matériels que certaines femmes doivent arbitrer, en choisissant entre les événements néfastes devant lesquelles elles s'inclinent. Il apparaît, donc, que les vulnérabilités des femmes sont à la fois le fruit et la source des structures hiérarchiques de la société, pour reprendre et détourner la définition du genre par Scott (1988). Au regard de ce qui précède, comprendre l'agressivité masculine est nécessaire.

L'agressivité masculine au sein du couple, n'est pas une nouveauté mais on en parle de plus en plus. De Neuter (2009) étudie cette problématique sous l'angle de la psychanalyse. Il soutient que l'agressivité entre partenaires peut être atténuée mais elle est et sera toujours « inéradicable » car complètement constitutive de notre société. La perspective psychanalytique a pour but de regarder ce phénomène de l'agressivité et des conflits dans le couple avec un peu plus de hauteur et non de disculper les hommes auteurs de violence à l'encontre de leur partenaire. D'une manière générale, De Neuter (2009) note que l'homme, depuis toujours et certainement pour toujours, ressent un peu de haine et de mépris envers le sexe féminin, et ce, malgré le féminisme et l'égalité des sexes. L'homme a été, dans sa jeunesse, féminisé par son père lorsqu'il a compris que celui-ci pouvait satisfaire sa mère et non pas lui, le petit garçon. Il a, donc, compris que son père possédait quelque chose que lui n'avait pas, et depuis ce moment il est féminisé, car il a aimé ce père qui lui a permis de se détacher de l'amour étouffant de sa mère. Pourtant c'est un petit garçon, et il va devoir échapper à cette féminisation, il devra se faire violence pour être un homme. La violence et l'agressivité des hommes envers les femmes s'expliquent par le besoin qu'ils ont de se rassurer, d'affirmer qu'eux-mêmes sont sortis de la féminisation provoquée par leur père. L'agressivité serait, donc, un ingrédient de la vie du couple dont on ne peut totalement se débarrasser. Outre ces traits de personnalité qui viennent quelque peu étayer sur l'origine de la violence conjugale, les conséquences de celle-ci sont nombreuses.

L'intérêt pour cette thématique ou phénomène peut s'inscrire dans plusieurs mouvances disciplinaires. Il en est ainsi de la psychologie qui, en tant que science du comportement, trouve là un thème de prédilection. Comment naît et se développe la violence conjugale, quelles sont les différentes formes de ce phénomène et ses diverses implications à différents niveaux ? Ces interrogations invitent à privilégier, avant tout, l'approche psychologique du phénomène. La raison est que tout part de l'individu qui est à la base du système social. Autrement dit, c'est de lui qu'émanent les différents comportements sociaux, les différentes pratiques en vigueur dans les microcosmes sociaux. Si l'on parvient à comprendre ou à saisir les ressorts intimes de la violence conjugale à son niveau, il est alors possible d'envisager des solutions à la fois préventives et correctives.

Aussi, cette étude se propose-t-elle de contribuer à une relecture de la perpétuation de cette forme de violence en recourant à des bases cliniques héritées de la psychanalyse qui est une science du passé tentant d'expliquer nos attitudes et comportements actuels à partir des données de notre existence antérieure. Elle s'assigne d'examiner comment la victime peut elle-même être un facteur de perpétuation de la violence qu'elle subit de la part de son

conjoint. Sous cet angle, l'intérêt est plus centré sur l'élément clé au cœur de cette violence et non sur les facteurs qui lui sont extérieurs dont on a souvent considéré qu'ils demeurent les seuls à éclairer ce phénomène. Un tel point de vue s'appuie sur un modèle théorique.

A partir de la théorie de l'impuissance apprise, Seligman (1975) démontre que la conduite humaine est conditionnée par les conséquences qu'un individu anticipe à partir de son comportement suite à ses expériences. Il conçoit l'impuissance apprise comme étant un état de renoncement et de résignation qui nous rend passifs même dans les situations où notre action pourrait être efficace. Pour lui, le traumatisme des violences réduit la motivation de la victime à répondre à son agresseur et les expériences traumatiques lui interdisent l'apprentissage de nouvelles réponses. En fait, un traumatisme ou des expériences traumatiques bloquent la victime à trouver une solution. Ainsi, cette théorie permet de comprendre comment, inconsciemment, la victime aide à entretenir ou perpétuer la violence que son conjoint commet sur elle.

Au regard de ce qui précède, cette étude tente de comprendre la perpétuation de la violence conjugale en interrogeant l'identité féminine notamment le statut féminin. L'objectif spécifique visé est le suivant : montrer que le statut de femme conforte les victimes de violence conjugale dans leur position d'acceptation de la violence d'où la perpétuation de celle-ci. Ce travail nous impose une méthodologie de recherche qualitative précisément de type clinique (étude de cas).

### 3 Méthodologie

La méthodologie employée se structure en trois axes principaux : participants, matériel et analyse des données.

#### 3.1 Participants

Yopougon reste, en termes de superficie et de population, la commune la plus étendue et la plus peuplée d'Abidjan d'où son choix. Elle s'étend sur 153,06 km<sup>2</sup> et est située dans l'ouest du district d'Abidjan, délimitée au nord par les communes d'Abobo et d'Anyama, au sud par la lagune Ebrié, à l'est par Attécoubé et à l'ouest par Songon. La population officiellement recensée par l'INS (2014) est de 1 071 543 habitants avec 51 % de femmes dont 99 142 mariées. Cette commune demeure, de ce fait, la plus grande d'Abidjan et de Côte d'Ivoire en termes de superficie et de population, avec une étendue de 7,4% de la superficie du District d'Abidjan et un peu moins d'un quart (22,7 %) de la population abidjanaise. Réputée pour son ambiance populaire, elle joue un rôle important dans la vie de la ville d'Abidjan, en tant que quartier résidentiel mais aussi industriel. La zone industrielle de Yopougon note Steck (2008) marque un jalon dans l'étape du développement économique de la Côte d'Ivoire, avec une production (agroalimentaire, habillement, matériaux de construction, etc.) désormais destinée à un marché local et régional et non plus aux seules activités d'import/export maritimes. Yopougon offre, donc, non seulement des logements pour la population croissante mais aussi un véritable marché de l'emploi localisé (Zone Industrielle). Toutefois, il faut noter que cette cité, du fait de sa concentration humaine, connaît de nombreux problèmes sociaux notamment la violence au sein des couples dont certaines femmes sont l'objet. Le centre social du Complexe Socio-Educatif de Yopougon Port-Bouet 2 demeure le cadre d'étude où sont interrogées les participantes.

Les participantes sont extraites de la population d'étude par la technique d'échantillonnage en boule de neige appelée aussi échantillon par réseau. Dans cette technique, les individus sont sélectionnés en fonction de leurs liens avec un « noyau » d'individus. Ce procédé itératif, fait remarquer Lafont (2016), constitue une alternative intéressante aux techniques d'échantillonnage classiques, quand il s'agit de trouver des individus ayant des caractéristiques particulières, voire très précises. Il est appliqué dans la constitution d'un échantillon non probabiliste, utilisé pour étudier des phénomènes complexes dont la population de base est difficilement identifiable. L'échantillon se compose de cinq femmes âgées de 35 à 55 ans, mariées légalement depuis au moins cinq ans, avec une rémunération mensuelle de 100000 à 150000f et un niveau d'étude du secondaire. Pour encadrer les résultats obtenus sous le groupe d'étude, un groupe témoin également constitué de cinq femmes est mis en place. Celui-ci permet un degré supplémentaire dans l'ordre de la rigueur notamment du contrôle des résultats. Les femmes du groupe témoin ont en commun de ne pas être victimes de violence conjugale contrairement à leurs homologues du groupe d'étude. Elles présentent toutefois les mêmes caractéristiques que ceux du groupe d'étude. Ce dernier se compose des sujets AM, ES, BN, LJ, MC et le groupe témoin de TI, PE, KB, DT, IM.

#### 3.2 Le Thematic Apperception Test (TAT)

Le T.A.T, matériel de l'étude est une épreuve projective destinée à explorer la personnalité du sujet à travers l'examen de son univers psychique. Il présente cette particularité commune aux tests thématiques d'être, à la fois, figuratif et ambigu. En ce sens, il se prête à une analyse objective de type perceptif (qui conduit à la mise en place

d'une description du matériel manifeste) et à une interprétation subjective, entraînant des associations d'ordre projectif (ce qui traduit les significations latentes attribuées au stimulus). Ce matériel comporte 31 planches mais nous n'avons retenus que les six (06) qui se rapportent à notre objectif. Il s'agit des planches 1, 5, 10, 6 GF, 7 GF, 9 GF. Ces planches permettent au sujet de reconnaître le sexe du personnage y figurant (planches 1 ; 5 ; 10) et de faire ressortir l'identification féminine (planches 6 GF ; 7 GF ; 9GF).

D'après Murray (1950), la passation du T.A.T. se déroule suivant une consigne et une disposition particulière du chercheur, afin de mettre le sujet en confiance et favoriser la dyade sujet/enquêteur. La technique consiste à montrer au sujet une collection d'images en l'invitant à raconter, sur elles, des histoires inventées sous l'impulsion du moment. Le fait que des histoires recueillies, de cette façon, relèvent souvent d'importantes composantes de la personnalité, s'explique par la prédominance de deux tendances psychologiques : celle à interpréter une situation humaine ambiguë en se référant à ses expériences passées et ses besoins du moment et la propension à faire de même quand on écrit des histoires notamment recourir à ses expériences, exprimer ses sentiments et ses besoins conscients ou inconscients. Les images sont présentées comme épreuve d'imagination. Ainsi, l'intérêt du sujet, renforcé par son besoin d'approbation, peut être impliqué dans la tâche de telle sorte qu'il oublie son "moi" sensible et la nécessité de le défendre contre les coups de sonde de l'examineur. Avant qu'il ne s'en rende compte, il a dit, sur un personnage imaginaire, des choses qui s'appliquent à lui-même, choses qu'il aurait hésité à déclarer dans une réponse à une question directe. En général, le sujet termine l'épreuve sans se douter qu'il a livré au psychologue une sorte de radiographie résumée de son "moi" profond. En effet, ce qui nous est donné à voir et représente l'intérêt majeur du T.A.T. ce sont les modes particuliers et toujours singuliers de fonctionnement de l'individu, dans toute situation génératrice de conflit. Le respect des conditions de la passation aboutit à la production d'histoires élaborées suivant un mode opératoire précis. Le contenu manifeste de l'image est perçu. Les sollicitations latentes de l'image, ainsi que la consigne "d'imaginer", déclenchent une régression et des représentations inconscientes (traces mnésiques) accompagnées d'affects qui leur sont liés. Ce complexe "représentations-affects", par définition inorganisé comme tout ce qui ressort aux processus primaires, sera ou ne sera pas saisi au niveau préconscient-conscient pour être symbolisé au moyen du langage. En fonction de son aménagement défensif, le "moi" prendra ou non ces motions en charge selon ses possibilités d'intégrer les traces mnésiques réactivées et la représentation du but-conscient : "raconter une histoire" en rapport avec le contenu manifeste. De là naît la fantaisie consciente. L'histoire racontée témoigne du compromis original réalisé par le sujet, dès lors qu'il est pris dans le réseau d'une demande contradictoire où viennent se heurter de front, dans une sorte de face à face immédiat, les impératifs conscients et inconscients.

Dans le cadre de l'étude, l'administration du T.A.T. s'effectue au service de l'assistance éducative du centre social intégré de Yopougon Port-Bouet II, précisément, dans un bureau climatisé et salubre, muni de tables et chaises. Ces dispositions sont prises pour garantir les conditions de passation du matériel et assurer, au sujet, le confort. Dès l'arrivée de celui-ci, afin de rendre agréable la séance, nous favorisons une atmosphère conviviale, en le saluant, lui expliquons, brièvement, en quoi consiste la rencontre et rassurons sur la confidentialité de ses propos. Ensuite, nous insistons sur la difficulté de retranscription des propos. Rassurer de la non-divulgence de son identité, le sujet accepte un enregistrement audio de la séance, à l'aide d'un magnétophone. Nous pouvons, ainsi, parler de la fiabilité des données. Après les formalités d'installation, s'effectue la lecture de la consigne. Celle retenue est la forme A, modifiée en ces termes : « Je vais vous montrer quelques images, une par une. Pour chaque image vous allez inventer une histoire. En regardant l'image, vous direz ce qui s'est passé avant, décrivez ce qui se passe maintenant, ce que les personnages pensent et ressentent ; et, vous direz comment finit l'histoire.

Exprimez vos pensées telles qu'elles vous viennent à l'esprit. Rassurez-vous, il n'y a ni bonnes ni mauvaises histoires, d'accord. Vous avez environ cinq minutes, pour chaque histoire. Voici la première image ». La consigne lue, les planches sont présentées, une par une, au sujet. Face à chacune, il raconte une histoire. Par moment, il y a lieu de le rassurer, sans toutefois, l'orienter et encore moins l'apprécier.

### 3.3 Exploitation du TAT

Selon Murray (1950) et Shentoub (1990), la méthode recommandée pour traiter le contenu des histoires consiste à analyser la force ou les forces en provenance du héros ; analyser la ou les forces en provenance du milieu environnant (la pression extérieure) ; mesurer la longueur moyenne des histoires ; analyser les dénouements ; déterminer les thèmes ; analyser les sollicitations latentes de l'histoire. A cela s'ajoute les caractéristiques temporelles de la passation (le temps de latence : temps écoulé entre la présentation de la planche et le moment où

le sujet commence à parler, le temps total par planche ou temps épuisé depuis la présentation de la planche jusqu'à la fin du récit raconté par le sujet). Ces temps ne s'interprètent pas en termes d'efficacité ou de performance comme dans les épreuves d'intelligence mais uniquement en tant que repères cliniques, montrant la réactivité du sujet ou au contraire sa tendance à l'inhibition. Il s'agit de la nécessité, pour lui, de réfléchir avant de s'engager ou au contraire de se précipiter dans le récit par une rapidité inaccoutumée du fait de l'impact particulièrement intense du matériel. Après avoir présenté la procédure d'exploitation, nous interprétons les résultats obtenus.

#### 4 Résultats

A ce niveau, les productions recueillies, lors de la passation du T.A.T sont exploitées, dans un premier temps, pour chacune des participantes pour, dans un second temps, être évaluées par rapport aux sujets du groupe témoin afin d'en ressortir la synthèse globale. Pour en arriver à définir l'identification féminine, une opération préliminaire s'impose, exploiter les données afférentes aux planches 1 ; 5 ; 10 chez les femmes victimes de violence conjugale. Il s'agit, d'entrée de jeu, de nous assurer que ces dernières parviennent à sexuer les différents personnages figurant sur les gravures. Identifier l'autre et s'approprier ses différents attributs revient à reconnaître, avant tout, qui il est physiquement (enfant, adulte, garçon, fille, femme, homme). En d'autres termes, reconnaître l'identité physique de l'autre aide, en partie, à s'identifier ou non à lui.

La série de planches 1 ; 5 ; 10 adressée aux deux sexes afin de se prononcer sur la capacité à sexuer les personnages réactive, chez les cinq sujets étudiés (femmes victimes de violence conjugale), des épisodes de vie notamment, des aspects de leurs vécus conjugaux. Les sujets se reconnaissent en ces personnages et parviennent, de ce fait, à les sexuer, sans ambiguïté. Dans l'ensemble, ils présentent, à la planche 1, davantage l'incapacité de l'enfant que son immaturité fonctionnelle, la crainte et l'angoisse de la femme, à la planche 5, ainsi que l'étayage et la volupté sentimentale, à la planche 10. En somme, les sujets à l'étude désirent l'étreinte et le rapproché de type libidinal qu'évoque la planche 10.

Les sujets du groupe témoin (femmes non victimes de violence conjugale), face aux planches 1 ; 5 ; 10 tiennent des discours dénués de violence. Ils parviennent à faire ressortir, dans leurs propos, les problématiques abordées par les planches. Ils présentent, pour la plupart, les éléments du contenu manifeste, sans se projeter dans les histoires. Seule, la planche 10 révèle, chez certains, une émotion particulière se rapportant à un épisode de vie.

Concernant la planche 1, la synthèse globale de ces deux groupes de sujets révèle que les femmes victimes de violence conjugale reconnaissent, à travers le personnage figurant sur la planche, un fils, un garçon ou un enfant. A la planche 5, elles décrivent le personnage comme étant une épouse, une femme, une dame, une mère ou une servante. Relativement à la planche 10, tous les sujets perçoivent, chez les deux personnages figurant sur la planche, un individu de sexe masculin et un individu de sexe féminin inscrivant leurs histoires dans des contextes idylliques ou d'étayage. Seule, B.N fait un déplacement de l'un des personnages sur sa meilleure amie, sans toutefois préciser le sexe du second. Suite à des moments de violence, de douleur, exprimés par rapport aux deux planches précédentes (1 et 5), la planche 10 intervient comme l'étape de la lune de miel du cycle de la violence conjugale. Ici, les éléments du contenu manifeste ravivent, chez les sujets, des traces mnésiques ou des éléments de vie fragmentés, démultipliés en différentes séries associatives se présentant parfois sous forme de souvenir-écran. Cette représentation inconsciente constitue la base sur laquelle les sujets s'appuient pour raconter l'histoire. Les vécus de ceux-ci étant différents les uns des autres nous pouvons constater, pour chacune de ces femmes victimes une perception unique du personnage.

A l'opposé du groupe précédent, les sujets du groupe témoin ne diversifient pas leurs champs de perception des personnages. Là où, pour une femme victime un personnage a une signification symbolique, il n'est, pour la femme non victime, qu'un individu ordinaire. Egalement, les sentiments exprimés, à la planche 10, chez les femmes non victimes, sont teintés de joie et d'affections intenses.

Au regard des discours tenus par les femmes victimes de violence conjugale face aux planches 1 ; 5 ; 10, et en prenant en compte ceux fournis par les sujets du groupe témoin, il ressort que les propos des premières sont fondés sur leurs vécus conjugaux et empreints de violence. Dans cette optique, nous pouvons affirmer que la violence subie par les femmes oriente leurs perceptions des personnages figurant sur les planches. En considérant les propos tenus, les femmes victimes ne rencontrent pas de difficulté à sexuer les personnages présents sur ces dernières. Elles ne présentent, de ce fait, aucun trouble pouvant altérer leur identité physique au point de ne pouvoir s'identifier ou non à un individu de sexe identique, en outre, aux personnages de sexe féminin figurant sur les planches 6 GF, 7 GF et 9 GF. Cependant, étant donné que l'identification est un mécanisme de défense consistant à s'approprier des aspects de l'autre, plusieurs critères rentrent en ligne de compte parmi lesquels la relation de désir, la relation à la mère et la problématique identitaire.

La planche 6 GF montre, manifestement, un couple hétérosexuel dont une jeune femme assise au premier plan se retourne vers un homme qui, lui, se penche vers elle, en tenant une pipe à la bouche. Les sollicitations latentes renvoient à un fantasme de séduction et mettent à l'épreuve la capacité à intégrer l'identification féminine au sein

d'une relation de désir. Le héros de l'histoire relatée demeure, généralement, la femme figurant sur la gravure. Il est, habituellement, un individu de même sexe que le sujet et sensiblement du même âge. Cependant, les sujets E.S et L.J reconnaissent, dans le personnage masculin, le héros. Peut, également, être reconnu pour héros le personnage qui, dans l'action, joue le rôle principal comme c'est, ici, le cas. Tous les sujets du groupe d'étude, à l'exception de M.C, reconnaissent sur l'image 6 GF deux individus inscrits dans une relation de couple qui n'évoque pas le désir, sauf pour L.J. Les dénouements des histoires évoquées par A.M, E.S et B.N sont malheureux, contrairement à ceux de L.J et M.C. La fin du récit de L.J est heureuse. Ce dernier inscrit les personnages dans une relation de désir au sein de laquelle il refuse de s'impliquer. De ce fait, il ne s'identifie pas au personnage féminin de cette planche, contrairement à ses quatre homologues. Quant à M.C, le dénouement heureux de son histoire ravivée par cette gravure s'explique par le fait qu'il conçoit une relation familiale où l'action positive du père aboutit à une fin heureuse du récit. Dans l'ensemble, les cinq sujets parviennent à inscrire les personnages dans une relation de désir. Cette dernière est, néanmoins, entachée d'agressivité conduisant chaque sujet à s'identifier et s'associer à la douleur ressentie par le personnage féminin figurant sur l'image. Les sujets de ce groupe se construisent, se créent une relation de désir dans laquelle cette pulsion charnelle n'est pas vécue.

La planche 7 GF expose, manifestement, une femme un livre à la main, penchée vers une petite fille à l'expression rêveuse qui, elle, tient un poupon dans ses bras. Ici, la différence de générations est marquée et encore accentuée par la présence du poupon. Les sollicitations latentes peuvent réactiver la problématique des relations mère-fille dans leur double dimension : de rivalité et d'identification, d'interactions précoces mère-enfant. Afin d'établir la relation mère-enfant suscitée par cette planche, le héros se doit d'être caricaturé en le personnage le plus jeune, en l'occurrence la fille et la figure maternelle en l'individu adulte représentant, ainsi, la pression extérieure. Le dénouement du récit renseigne sur la qualité de la relation entre les deux personnages. A cette planche, tous les sujets du groupe d'étude choisissent pour héros la fille (jeune fille ou petite fille, en fonction du discours). La pression extérieure, bien que reconnue dans le personnage adulte, n'indique pas nécessairement, chez les cinq sujets, une mère mais parfois, des dérivés de ce statut (belle-mère, dame, marâtre). Relativement aux dénouements, ceux de A.M, E.S, L.J et M.C se révèlent malheureux. Cependant, les discours de ES et MC, bien que se soldant par des fins malheureuses ne transparaissent pas des interactions avec leurs mères mais de celles avec la belle-mère pour E.S et la marâtre pour M.C. Reconnaisant dans le personnage adulte une dame qui l'a secourue durant un épisode de sa vie de couple, B.N établit avec celle-ci une relation positive débouchant sur un dénouement heureux. Quelle que soit l'orientation de l'histoire racontée, les femmes victimes se sont toutes transposées dans le plus jeune personnage de la gravure. En outre, elles s'identifient à la fille, au héros. Cette planche présente, chez certaines femmes de ce groupe, des moments de rejet dans les interactions tandis que, chez d'autres, elle révèle un vécu conjugal couronné d'intenses émotions.

La planche 9 GF réfère, manifestement, à deux personnages de même sexe et de la même génération. Les sollicitations latentes incitent à se demander si, dans le registre des processus d'identité et d'identification, une différence existe entre les deux personnages féminins. Dans le contexte œdipien, la problématique évoque la rivalité entre deux femmes avec l'introduction d'un personnage absent de la planche, un jeune homme. Une dimension rare mais non négligeable est celle qui réfère à l'ambivalence dans la relation mère-enfant. Enfin, la ressemblance objective entre les deux jeunes femmes peut, éventuellement, entraîner des difficultés pour les sujets dont l'identité est floue et fragile. Dans ce cas, leur ressemblance sert de tremplin à l'évocation d'une relation en miroir. Face à cette planche, E.S, L.J et M.C annoncent, comme héros de leurs récits, les deux dames ou personnages de cette planche. Parmi elles, E.S ne s'identifie à aucun des personnages. L'aspect de la relation en miroir de ces derniers, dû à leur ressemblance objective, transparait dans son récit. On note, chez ce sujet, une nette confusion des personnages. A l'inverse, L.J et M.C ayant fusionné les deux personnages s'identifient à eux. A.M, dans son incapacité à tenir un discours face à cette planche, ne décèle aucun héros au point de pouvoir s'identifier ou non à lui. B.N demeure l'unique sujet parvenant à faire une nette distinction entre les deux personnages, leur attribuant chacun un rôle et s'identifiant au héros.

Les récits évoqués par les femmes victimes, face aux planches 6 GF, 7 GF et 9 GF, bien que différents, présentent des similitudes. Ces femmes s'identifient toutes au même personnage, le décrivant comme étant en souffrance et vulnérable. Elles réagissent de la même manière, élaborant un processus psychique identique, face à ces planches. Ce faisant, elles développent une identité conventionnelle et conformiste. Dans l'ensemble, les cinq sujets du groupe d'étude s'identifient aux personnages de sexe féminin, se reconnaissant, partiellement ou à tout point de vue, à eux. C'est le cas des sujets A.M et E.S qui ne se transposent pas en l'un ou aux personnages de la planche 9 GF et au sujet L.J qui en fait de même, à la planche 6 GF. BN et M.C, quant à elles, se reconnaissent totalement dans les personnages féminins de ces trois planches. Les femmes de ce groupe s'identifient aux personnages dans 80% des cas soit 12 identifications sur 15.

Les interprétations des trois planches féminines soumises aux membres du groupe témoin révèlent que le héros qui se dégage des propos des sujets, à la planche 6 GF, demeure la femme. Seule, K.B annonce comme héros le personnage de sexe masculin. Chaque personnage incarnant le héros joue le rôle principal dans les histoires racontées. Tous les sujets, excepté T.I, envisagent la relation de couple dans leurs récits tandis que celle-ci oriente



le discours vers une relation familiale entre un grand-père et sa petite-fille. Les dénouements de T.I, P.E et D.T sont malheureux et n'aboutissent pas à une relation de désir contrairement à ceux de K.B et I.M. Par ailleurs, quelle que soit l'issue de l'histoire racontée, aucun sujet du groupe témoin ne s'identifie au personnage féminin où à l'un des personnages de la gravure.

En ce qui concerne la planche 7 GF, les sujets désignent, unanimement, comme héros, la petite fille et la pression extérieure se reflète dans le personnage adulte (dame, mère), sauf D.T pour qui le bébé ou poupon représente la pression extérieure. Concernant les dénouements, ceux-ci restent négatifs pour les récits de toutes les femmes interrogées, à défaut de celui de IM. Cette dernière, comme ses homologues TI, PE et KB ne s'identifie pas au héros. La fin malheureuse du discours de DT relève des liens mère-enfant qui ont été fragilisés à la naissance du frère cadet. Contrairement aux autres sujets de ce groupe, D.T s'identifie au héros.

A propos de la planche 9 GF, les discours tenus démontrent que les femmes de ce groupe ne rencontrent aucune difficulté quant à la distinction des personnages. Il n'y a, chez elles, ni confusion des personnages ni télescopage des rôles. Également, ces femmes ne s'identifient pas aux personnages figurant sur cette planche. En somme, les femmes du groupe témoin se démarquent des personnages des planches 6 GF, 7 GF et 9 GF, à l'exception de DT qui s'identifie à l'un des personnages de la planche 7 GF, soit une identification à 6,7%.

L'accès à l'identification féminine est largement tributaire des capacités de conflictualisations du sujet. La raison est que "s'identifier à quelqu'un, c'est pouvoir s'imaginer prendre sa place" et prendre la place de l'autre c'est pouvoir fantasmer sa disparition. La dynamique identitaire se joue dans un conflit entre le désir d'être soi semblable à nul autre et celui d'être comme (avec) les autres, au risque écrit Moliner (2002), de perdre sa propre singularité. Les planches féminines, à travers l'identification, interviennent pour montrer le rôle du statut de femme dans l'acceptation de la violence. En s'identifiant aux personnages figurant sur les planches, les sujets prennent leurs places, les faisant disparaître. Les images 6 GF, 7 GF et 9 GF présentent des personnages féminins qui expriment, manifestement, des émotions telles l'étonnement, la surprise, le désintéret... En se projetant, les sujets intègrent, inconsciemment, ces sentiments et se focalisent sur eux. Ceux-ci ravivent et réactivent des événements de leur vie, des faits douloureux face auxquels ils demeurent impuissants et vulnérables. S'identifier aux personnages féminins de ces planches c'est, inconsciemment, reconnaître, pour les sujets, leur vulnérabilité, leur fragilité tant physique qu'émotionnelle.

Il ressort des enseignements obtenus sur ces deux groupes, que le sentiment de vulnérabilité se fait l'apanage des femmes victimes de violence conjugale. Le statut de femme façonne psychologiquement l'identité de ces femmes victimes. Parce qu'elles sont nées femmes, elles se sentent affaiblies par la société. Le fait de voir sur ces planches des femmes, selon elles, en souffrance les conforte dans leur position de personnes vulnérables. En effet, les femmes victimes de violence conjugale sont captivées par la situation des personnages figurant sur ces gravures. Leur situation de vie les maintient dans l'inconfort du désespoir qui se traduit par leur identification et investissement en ces personnages. A partir de la moyenne du temps total et de la moyenne de la longueur des mots, notons, chez les femmes victimes, qu'elles prennent assez de temps pour s'exprimer et tiennent, cependant, un discours bref, fortement réduit. Il en résulte une inhibition de la parole due à leur vulnérabilité réactivée par les problématiques évoquées à partir des planches examinées. La plupart des récits sont empreints de violence. De même, la proportion des dénouements malheureux fait état de la tristesse vécue et de la fragilité émotionnelle soit 09 sur 15. En clair, ces femmes sont enclines à raconter des histoires douloureuses dans lesquelles elles s'identifient aux personnages principaux, à d'autres femmes "en souffrance". Leur statut de femme les conforte dans leur position d'acceptation de la violence, contribuant à perpétuer celle-ci.

Comme l'indique la théorie de l'impuissance apprise de Seligman (1975), le traumatisme réduit la motivation à répondre et les expériences traumatiques interdisent l'apprentissage de nouvelles réponses. En fait, un traumatisme ou des expériences traumatiques bloquent toute motivation à trouver une solution rendant vulnérable l'individu. Les femmes violentées sont rendues vulnérables par la maltraitance dont elles font l'objet. Etant renfermées dans le cercle vicieux de la violence conjugale, lorsqu'elles sont confrontées à des situations qui tendent à s'assimiler à leur vécu, plutôt que de s'en défaire, elles se transposent en ces personnages revivant, ainsi, la douleur. D'une manière générale, il s'agit, pour ces femmes victimes, de se reconnaître en d'autres personnages en détresse tout en demeurant dans la douleur, exposant leur vulnérabilité par l'incapacité à trouver une issue à la souffrance. Le processus de l'identification est favorisé par la violence subie par la victime dans sa vie de couple. L'identification et la vulnérabilité découlant du statut de femme seraient, donc, propres aux femmes victimes contrairement aux femmes du groupe témoin, qui, elles ne sont pas victimes.

## 5 Discussion

La présente étude révèle comment les femmes victimes de violence conjugale contribuent à la perpétuation de celle-ci, en raison de leur statut de femme. Plus précisément, elle montre que le statut de femme notamment le pôle identitaire féminin caractérisant les femmes victimes de violence conjugale fragilise leur personnalité, les rendant vulnérables, par là même à cette violence qu'elles "acceptent" (voire inconsciemment). Notre observation sur le

statut de femme en tant que facteur de vulnérabilité de la femme dans les rapports conjugaux est corroborée par des travaux scientifiques. Ainsi, Hamidi (2015, p. 84) rapporte que « l'identité est la relation d'interactions que chacun entretient avec lui-même, l'autre et le monde... L'identité s'éprouve et se forge, donc, dans un paradoxe : se distinguer de l'autre et s'y retrouver. C'est l'histoire de soi racontée au travers d'un autre... ». De ce fait, s'identifier à des femmes revient, pour celles victimes de violence conjugale, à reconnaître que les violences qu'elles subissent de la part de leur époux sont, aussi, acceptées et tolérées par d'autres. Les vues de Moliner (2002) sur la problématique de la féminité sociale vont, également, dans le sens de ce résultat. Elles soutiennent que la vulnérabilité, la passivité, la peur, la sensibilité, les états d'âmes, sont versés au registre du féminin et seront d'autant plus obliés que les défenses se seront radicalisées. La souffrance identitaire de la femme en société s'apparente à la muliébrité désignant l'ensemble des conduites par lesquelles une femme s'efforce d'éviter les représailles dont elle a peur d'être victime si elle ne se conforme pas au statut de soumission des femmes. Il s'agit d'une identité défensive de sexe qui consiste à "faire la femme" pour éviter les représailles viriles. La muliébrité va, tendanciellement, dans le sens d'un appauvrissement de l'amour de soi. Précisément, l'identité féminine qu'affichent les femmes mariées victimes de violence conjugale intervient comme une arme défensive pour éviter la violence du conjoint. Elle reflète également leur vulnérabilité. Par conséquent, nous pouvons considérer que le statut de femme est une arme pour celle-ci pour éviter de se faire violenter par son mari. L'épouse s'en sert d'une manière astucieuse pour contenir la violence qui lui est faite de la part de son conjoint au cas où elle le mécontente ou lui crée un problème particulier le mettant en colère. Par là même, elle en fait un moyen qui lui fait encaisser ou tolérer la violence conjugale.

Toutefois, Les analyses de Kabile (2012) réfutent notre résultat. Elles donnent d'autres raisons de la perpétuation de la violence, expliquant pourquoi certaines femmes victimes ne parviennent pas à partir, à abandonner leur foyer. Selon cette autrice, l'une des questions récurrentes à propos de la violence conjugale est le mystère de « l'acceptation » de la violence par les victimes. Différents mécanismes se conjuguent pour conduire à cette apparente acceptation et constituent autant d'obstacles à la sortie des situations de violence. Kabile (op.cit) note également les ruses de la reproduction qui amènent certaines victimes à rester pour les enfants ainsi que la méconnaissance des structures d'aide, le mauvais accueil et les rebuffades de la part des professionnels censés venir en aide. Enfin, un aspect important que révèlent ses travaux est l'empathie à l'égard du conjoint. Les femmes victimes de violence conjugale présentent souvent leur conjoint comme ayant vécu une enfance difficile, parfois à cause de leur mère, mais plus souvent à cause de leur père. Elles assimilent donc les comportements violents de l'époux à un habitus, qui interdirait à celui-ci la possibilité de se maîtriser. Pour résumer Kabile (2012), l'enchevêtrement des facteurs objectifs et subjectifs empêche parfois longtemps les victimes d'envisager des solutions de « sortie » de la situation de violence ou de les mettre en œuvre.

## 6 Conclusion

En entreprenant la présente recherche, nous nous proposons d'examiner le rôle du statut de femme dans la violence conjugale que celle-ci vit. Plus précisément, nous entendons souligner l'influence décisive de la vulnérabilité de la femme sur l'acceptation ou non de cette violence. A cet effet, nous avons administré l'épreuve projective du Thematic Apperception Test (T.A.T.) à cinq femmes constituant le groupe d'étude et à cinq autres tenants lieux de groupe témoin. Le recueil d'informations s'est fait au centre social du Complexe Socio-Educatif de Yopougon Port-Bouet II. L'analyse révèle que l'identification féminine des victimes de violence conjugale est marquée par la muliébrité (identité défensive) exprimée sous la forme d'un conformisme inconscient, d'une identité sociale. Ce résultat situe sur la portée scientifique de la présente recherche.

Depuis longtemps, tout le monde s'accorde à imputer cette violence aux seuls facteurs exogènes comme l'époux et les circonstances confligènes, les difficultés socioéconomiques, les mésententes conjugales et même familiales. Du coup, la femme se trouve disculpée et est présentée comme une victime innocente. C'est l'intérêt de la présente recherche de montrer que la victime a sa part dans le sort qu'elle vit. Inconsciemment, elle valorise cette violence qu'elle tolère ou accepte à partir de la manière dont elle se perçoit sur le plan psychique. Par conséquent, nous nous autorisons à considérer que cette explication clinique ou psychanalytique de la violence conjugale peut féconder des recherches ultérieures pour mieux éclairer cette facette du phénomène. Des travaux peuvent être réalisés parmi lesquels l'analyse approfondie des facteurs enfouis dans la personnalité profonde de l'épouse en

rapport avec les événements de son enfance pour l'aider à renforcer sa personnalité et éviter un certain sadomasochisme consistant à accepter de celui qu'elle aime un tort ou une souffrance qu'il lui fait endurer.

Sur un autre plan, notre étude invite à changer de fusil d'épaule dans la lutte contre la violence conjugale faite aux femmes. Ce phénomène étant complexe, les actions destinées à le réduire ne sauraient relever d'un seul bord. Elles gagneraient en efficacité, en s'orientant en plusieurs sens. Il est indispensable que les femmes battues par leur mari n'affichent pas une identité féminine qu'elles considéreraient socialement comme étant une arme défensive pour se prémunir des exactions subies. Elles se doivent d'assumer pleinement leur statut féminin sans faiblesse ni interprétation erronée des perceptions auxquelles celui-ci puisse donner lieu dans leur entourage y compris chez leur mari. De ce fait, elles ont à admettre que leur statut féminin n'est que lié à une différence de genre dans laquelle il a une fonction complémentaire. Mais, elles n'ont pas à le concevoir comme étant synonyme d'infériorisation ou de subordination par rapport au "mâle" au point d'accepter tous les excès de celui-ci. Procéder autrement reviendrait à donner un quitus ou un accord implicite à ce dernier pour les malmenager. Leur conjoint assimilerait leur statut féminin qu'elles lui présentent ainsi comme étant une faiblesse intrinsèque qu'il exploiterait à sa guise pour toujours la faire souffrir parfois d'une manière quelque peu cynique de sa part. Ne peut-on pas affirmer que la faiblesse appelle la faiblesse ?

Ensuite, en assumant plus adéquatement leur statut féminin les femmes seraient plus fortes mentalement et affectivement au point d'indisposer le mari violent à cesser de se livrer à ces excentricités physiques. C'est là que des cellules d'écoute et de prise en charge des victimes peuvent se révéler utiles. Elles s'attacheront à mettre en place des mécanismes de redynamisation psychologique pour inciter ces femmes victimes à avoir une conduite phallogratique. Cela revient à engager deux types de solutions, l'une de psychothérapie individuelle au profit des victimes de la violence conjugale, l'autre médiatique et éducative au bénéfice de ces dernières mais aussi à celui de la société globale dont dépend le destin de tout individu. Une telle synergie d'actions est nécessaire pour accroître le degré d'estime de soi chez l'être féminin et lui permet d'acquérir des capacités résilientes dont elle aura toujours besoin pour faire face aux avatars de la vie familiale.

## REFERENCES

- Alexandre, C. (2007). Violence malgache. Antananarivo : Foi et justice.
- Arnault, P. (2009). Quelques réflexions à propos des groupes de parole pour les hommes auteurs de violence conjugale. *Epam*, 1(73), 90-97.
- Boehringer, S. & Ferrarese, E. (2015). Féminisme et vulnérabilité. *Cahiers du genre*, 58, 5-19.
- Bourassa, C. (2004). Violence conjugale et troubles de comportement des jeunes. Effet médiateur de la perception du soutien des amis. *Service Social*, 51(1), 14-29.
- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. *Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle*. Paris : Esprit.
- De Neuter P. (2009). Les agressivités conjugales masculines. Leurs causes et leurs remèdes, [Intervention lors du cycle de soirées-débat organisées par le CEFA du 19 février au 23 avril 2009]. Louvain-la-Neuve, le 06 mars 2009.
- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ?. *Empan*, 1(73), 119-127.
- Gaudreault, A. (2002). La judiciarisation de la violence conjugale : regard sur l'expérience. Dans R. Cario & D. Salas (Eds.), *Œuvre de justice et victimes* (pp. 71-84). Paris : l'Harmattan.
- Haller, B. & Dawid, E. (2006). *Kosten häuslicher Gewalt in Österreich*. Vienne.
- Hamidi, Z. (2015). La dépression comme chaos identitaire au service de la création de soi. *Topique*, 3(132), 79-92. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-topique-2015-3-page-79.htm>
- Holtzworth-Munroe, A. & Stuart, G.L. (1994). Typologies of Male batterers. Three subtypes and the differences among them. *Psychological Bulletin*, 116(3), 476-497.
- Horkheimer, M. & Adorno, T. (1974). *La dialectique de la raison : fragments philosophiques*. Paris : Gallimard.
- INS. (2014). Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Côte d'Ivoire.
- Kabile, J. (2012). Pourquoi ne partent-elles pas ?. *Pouvoirs dans la Caraïbe*, 17, 161-198.
- Kantor, G. & Jasinsky, J.L. (1998). Dynamics and risk factors in partner violence. Dans J.L. Jasinsky & L.M. Williams (Eds.), *Partner violence : A comprehensive review of 20 years of research* (pp. 1-43). Thousand Oaks : Sage publications.
- Lafont, F. (2016). Une alternative : la méthode boule de neige. Consulté à l'adresse <https://blog.questio.fr/alternative-methode-de-la-boule-de-neige>
- Laplanche, J. & Pontalis, J.B. (1967). *Vocabulaire de psychanalyse*. Paris : P.U.F.

- Lavergne, C., Lessard, G. & Chamberland, A. (2006). Concomitance de la violence conjugale et des mauvais traitements envers les enfants : comprendre le phénomène à partir du point de vue des acteurs sociaux concernés. *Journal International De Victimologie*, 5(1), 44-47.
- Mc Closkey, L., Williams, C. & Larsen, U. (2005). Gender Inequality and Intimate Partner Violence among Women in Moshi, Tanzania. *International Family Planning Perspectives*, 31(3), 124-130.
- Moliner, P. (2002). Féminité sociale et construction de l'identité sexuelle : perspectives théoriques et cliniques en psychodynamique du travail. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 31(4), 565-580.
- Moore, T.M., Stuart, G.L., Meehan, J.C., Rhatigan, D.L., Hellmuth, J. & Keen, S. (2008). Drug use and aggression between intimate partners : A meta-analytic review. *Clinical Psychology Review*, 28, 247-274.
- Murray, H.A. (1950). Manuel du « Thematic Apperception Test ». Paris : ECPA.
- OMS. (2013). Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire. Rapport, Genève. Consulté à l'adresse [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85242/1/WHO\\_RHR\\_HRP\\_13.06\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85242/1/WHO_RHR_HRP_13.06_fre.pdf).
- ONU. (2020). Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : pourquoi devons-nous mettre fin à la violence contre les femmes et les filles ?. Consulté à l'adresse [www.un.org](http://www.un.org).
- Parish, W., Wang, T., Laumann, E., Pan, S. & Luo, Y. (2004). Intimate partner violence in China : National prevalence risk factor and associated health problems. *International Family Planning Perspectives*, 30(4), 174-181.
- Paugam, S. (1991). La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté. Paris : P.U.F.
- Rinfret-Raynor, M. & Cantin, S. (1994). Violence conjugale, recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal. Québec : Gaëtan Morin.
- Rinfret-Raynor, M., Ouellet, F., Cantin, S. & Clément, M. (1996). Unis pour le meilleur, mais surtout pour le pire : la violence conjugale. *Interface*, 17(5), 29-31.
- Room, R., Babor, T. & Rehm, J. (2005). Alcohol and public health. *Lancet*, 365, 519-530.
- Salmona, M. (2010, 14 juin). Les violences psychologiques au sein du couple. [Blog d'information sur les mécanismes et les conséquences des psychotraumatismes consécutifs à des violences familiales, conjugales et/ou sexuelles]. Consulté à l'adresse [stopauxviolences.blogspot.com](http://stopauxviolences.blogspot.com)
- Schmeck, K. & Schmid, M. (2011). Belastungsfaktor häusliche Gewalt-transgenerationale Brutalisierung affektiver Beziehungen und Auswirkungen auf die kindliche Entwicklung. Université psychiatrique clinique de Bâle. Consulté à l'adresse <http://docplayer.org/75774148-Belastungsfaktor-haeusliche-gewalttransgenerationale-brutalisierung-affektiver-beziehungen-und-auswirkungen-auf-diekindliche-entwicklung.html>
- Scott, J. (1988). *Gender and the politics of history*. New-York : Columbia University Press.
- Seligman, M.E.P. (1975). *Helplessness : On depression, development, and death*. San Francisco : Freeman.
- Shentoub, V. (1990). Manuel d'utilisation du T.A.T. (Approche psychanalytique). Paris : Dunod.
- Steck, J-F. (2008). Yopougon, Yop city, Poy... périphérie et modèle urbain ivoirien. *Autrepart*, 47, 227-244.
- Walby, S. (2004). *The cost of domestic violence*. Université of Leeds.
- Zauouche-Gaudron, C. (2014). Le développement socio-affectif des enfants exposés à la violence conjugale et leurs représentations de cette violence : une approche de la sécurité émotionnelle. Rapport, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.